



JUSTIFICATIFS POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Documents à présenter :

1) **VOTRE CARTE D'IDENTITE OU VOTRE PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE, OU PERIMES DEPUIS MOINS DE 5 ANS**

2) **UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE A VOTRE NOM ET DATANT DE MOINS DE 3 MOIS (SAUF IMPOTS)**

- Facture ou attestation d'eau, de gaz, ou d'énergie
 - Facture internet (le téléphone seul ne sera pas accepté)
 - Attestation d'assurance habitation
 - Avis d'impôt sur le revenu, taxe foncière ou d'habitation adressé à votre domicile sur la commune
 - Quittance de loyer **NON MANUSCRITE** établie par un bailleur social ou une agence immobilière
 - Justificatif versement RSA, attestation Pôle Emploi
 - Attestation de sécurité sociale
 - Attestation prestation CAF
- ❖ **POUR LES PERSONNES DOMICILIEES EN MAISON DE RETRAITE** : attestation du directeur sur laquelle figure l'adresse de l'établissement et établissant la réalité de l'hébergement
- ❖ **SI VOUS HABITEZ CHEZ UN PROCHE** :
- **Chez votre père et/ou votre mère** et si vous avez moins de 26 ans : un des justificatifs de domicile ci-dessus au nom du parent et une copie du livret de famille
 - **Chez une autre personne** : attestation sur l'honneur d'hébergement, carte d'identité de l'hébergeant et l'un des justificatifs ci-dessus mentionnant son nom et adresse, et un document qui vous est adressé à son domicile.
- ❖ **POUR LES PERSONNES SANS DOMICILE STABLE** (SDF, forains, gens du voyage) : attestation délivrée depuis moins de 3 mois par un organisme agréé ou par le Centre communal d'Action Sociale (CCAS) établissant votre lien avec cet établissement depuis au moins 6 mois.
- ❖ **SI VOUS ETES PROPRIETAIRE ET QUE VOUS HABITEZ PLUS DE 6 MOIS SUR LA COMMUNE**, vous devrez prouver que vous êtes soumis à certains des impôts locaux depuis au moins 2 ans consécutifs. Vous devrez fournir les 2 derniers avis d'imposition à votre nom : taxe habitation ou taxe foncière.
- ❖ **POUR LES GERANTS (DIRIGEANT) OU ASSOCIES (MAJORITAIRE OU UNIQUE) DE SOCIETES** se situant sur la commune, **2 documents** à fournir dans tous les cas :
- ❖ L'attestation sur l'honneur de la continuité de la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans consécutifs à la date de l'inscription
- ❖ Document attestant de l'inscription de la société au rôle de la commune depuis au moins 2 ans consécutifs à la date de l'inscription.
- a.
- Et un 3^{ème} document variant selon le cas :**
- Pour les gérants : décision de nomination ou statuts de la société
 - Pour les associés d'une SARL, SNC, société en commandite simple, société civile : copie des statuts constitutifs de la société ou statuts mis à jour ou encore une copie de l'acte de cession de parts
 - Pour les associés d'une SA, SCA ou SAS : attestation délivrée par la société dont vous détenez des parts ou des actions ou que vous dirigez
- ❖ **SI VOUS HABITEZ SUR UN BATEAU** :
- Copie de la convention avec la capitainerie